

Règlement de qualification pour le championnat romand 2023 (CRAI)

1. Informations générales

1.1 Date et lieu

Le championnat romand aura lieu le samedi 30 septembre et le dimanche 1er octobre 2023 à Corgémont.

Le samedi se dérouleront les concours des catégories 5 à 7 et CD/H, le dimanche les concours des catégories 3 et 4.

1.2 Quotas

Les gymnastes des catégories C3, C4, C5, C6, C7 et CD/H peuvent participer aux CRAI sur sélection.

Le nombre de gymnastes de chaque association autorisés à participer aux CRAI est fixé par l'Union Romande de Gymnastique (URG).

Gym-Valais peut présenter le nombre maximum de gymnastes suivants par catégorie en 2023 :

Gymnastes filles

Catégorie	3	4	5	6	7	Dames
<i>Nbre de gymnastes</i>	13	12	16	12	6	6

Gymnastes garçons

Catégorie	3	4	5	6	7	Hommes
<i>Nbre de gymnastes</i>	6	5	8	9	4	2

Cela étant les quotas maximums, il se peut que le nombre de gymnastes sélectionnés soit inférieur selon le niveau des gymnastes.

Il n'y aura pas de concours Elle&Lui.

2. Qualifications valaisannes pour le CRAI

Les concours suivants seront pris en compte pour les qualifications aux CRAI 2023:

- Meeting agrès individuels (Martigny, 18 mars 2023)
- Championnat valaisan agrès individuels (Sion, 29 avril 2023)

Pour les gymnastes des catégories C3 – C4 – C5 : les points des **deux** meilleurs concours de la liste ci-dessus sont additionnés. Si deux gymnastes sont ex-aequo, selon ce premier classement, ce sera le total obtenu au championnat valaisan qui les départagera.

Pour les gymnastes C6 – C7 CD/CH : les points du **meilleur des deux** concours de la liste ci-dessus sont pris en compte. Si deux gymnastes sont ex-aequo, les deux concours seront pris en considération et le total obtenu les départagera

Afin de pouvoir garantir la participation valaisanne, chaque société dont un ou plusieurs gymnastes sera qualifié devra inscrire un juge brevet I pour les gymnastes des catégories 3 et 4, un juge brevet 2 pour les gymnastes des catégories 5 à 7 + CD/CH.

3. Procédure d'inscription

La liste des gymnastes filles et garçons sélectionnés au championnat romand 2023 sera disponible sur le site de Gym-Valais dès le mercredi 3 mai 2023 (www.gymvalais.ch)

Les gymnastes dont le nom figure en gras sur la liste pourront participer au championnat romand. Les gymnastes figurant sur la liste avec un « R » pourraient être appelés comme remplaçant.

Afin de savoir si tous les gymnastes sélectionnés (ou remplaçants) sont intéressés par la participation à ce championnat romand et afin de laisser en cas de non-participation la place aux suivants, chaque société devra me renvoyer le coupon reçu par e-mail pour le 30 mai 2023.

4. Dispositions finales

En cas d'absence exceptionnelle lors des compétitions de qualification (examens scolaires ou professionnels, blessure, etc.), ainsi que dans tous les cas non prévus dans le présent règlement de qualification, une décision sera prise d'un accord commun par la responsable agrès de l'association et la présidente technique de Gym Valais-Wallis.

Sabine Théodoloz, Responsable Agrès Indiv. Gym-Valais

